

► De Blaise François Gambier à Arnaud Morère

Blaise François Gambier est nommé à la suite de Dubreuil, toujours par le préfet car le système napoléonien est maintenu jusqu'en 1830. Il est aidé de neuf conseillers. Commence alors l'aménagement du cimetière à son remplacement actuel, succédant à un "champs de repos" établi en ces lieux dès 1782, après la suppression de l'enclos séculaire entourant l'église Saint-Jacques. On ne saurait prouver le transfert de restes mérovingiens sinon gallo-romains qui y auraient été conservés. Le 11 mai 1823, la liste des conseillers reste semblable. On y remarque cependant l'arrivée d'un Cels dont la famille est proche de celle du premier maire François Ory. Il est "cultivateur-botaniste" sur des terrains aujourd'hui englobés sur le territoire de Paris qui lui consacre une rue ouverte en 1850, et mourra du choléra en 1832.

Le Maire est alors D (?) Duffour dont on connaît bien peu de choses. En 1824, malgré les prières publiques dans ce qui servait alors l'église, pour le rétablissement du roi, Louis XVIII décède en septembre.

En avril 1826, on trouve, sous la signature de Dufour, la mention "ex-maire". Le 24, en effet, c'est Armand Leullier qui se trouve maire, aidé de onze conseillers et un adjoint dont le seul nom de Duval ne permet pas d'affirmer s'il s'agit toujours d'Amaury Duval ou d'un représentant d'une famille d'autres propriétaires au même patronyme et non moins impliqués dans la vie communale. Les curieux pourront retrouver les tombes des conseillers Jametel et Horguelin dans le cimetière.

En 1830, Louis-Philippe remplace Charles X. La population de Montrouge venait d'arrêter le fils aîné du duc d'Orléans !

Le préfet nomme dix-sept conseillers sur une liste de quarante élus, tous obligatoirement propriétaires. L'électorat est composé des hommes les plus imposés de la commune. Le serrurier Pierre-Achile-Claude Debussy ne semble pas en avoir fait partie. C'est le grand-père du compositeur. C'est aussi l'an-



née de l'invention de l'accordéon, de la locomotive à vapeur et enfin de la machine à coudre qui transformera la vie de dizaines de couturières qui officiaient chez elles à Montrouge en ces temps où la confection n'existait pas. C'est de ces années-là que l'on peut dater le développement industriel du Petit-Montrouge et l'accroissement de sa population. On peut rappeler pour preuve du changement du rythme de vie que, lors des insurrections de 1830 et de 1848, les ouvriers détruisirent les horloges publiques, symboles de l'encadrement des habitants soumis aux impératifs rigoureux de la production. C'est alors qu'apparaît Arnaud Morère (1783-1845) assisté d'un conseil de dix-neuf membres, remplacés, après tirage au sort d'une première moitié des sortants, enfin 1834, 1835 et juillet 1837 alors que les lois redéfinissent le rôle du maire, lui attribuant notamment la police locale et la gestion des biens communaux. Par contre, la responsabilité du conseil et son contrôle sur le maire sont renforcés. Celui-ci est reconduit dans ses fonctions le 17 septembre 1840, au moment où Guizot devient chef effectif du gouvernement. On tronque généralement la phrase qu'il prononça un peu plus tard : "Éclairiez-vous, enrichissez-vous, améliorez la condition morale et matérielle de notre France".

Nous verrons comment cette politique sera ressentie à Montrouge dont le reste des grandes propriétés se morcelle.

Arnaud Morère avait épousé Marie Geneviève Joséphine Cauchy du même âge que lui et qui lui survivra vingt-quatre ans. Elle était veuve et son premier beau-père était Conseiller à la Cour des Comptes. Dans la chapelle funéraire du cimetière, on peut lire qu'Arnaud Morère est "décédé le 13 mai 1845 dans sa soixante-deuxième année. Il a su gagner l'affection de ses concitoyens et mériter leurs regrets. Sa veuve, ses enfants, sa famille, tous pleurent sur cette tombe un ami sincère".

La période est marquée par une terrible épidémie. Le préfet de la Seine, comte de Bondy, se voit féliciter par la reine pour les mesures qu'il prend "d'accord avec le Conseil des Hospices pour recueillir et faire élever les pauvres enfants dont les pères et mères ont été enlevés par le choléra. Elle-même en fut protégée par l'in vraisemblable et combien dangereuse en l'occurrence, médicamentation de son médecin privé : l'absorption d'un verre d'eau froide tous les matins !

*Patrick Vauzelle
Société historique et archéologique
du Grand Montrouge*

► Maire de Montrouge dès 1843 puis Maire du Petit Montrouge (le XIV^{ème} arrondissement...) en 1860

Alexandre Dareau (1791-1866) faisait partie des premiers conseillers sortants tirés au sort en 1834. Il est élu maire le 18 octobre 1843, Morère conservant son siège de conseiller jusqu'à la fin de sa vie. Il est réélu le 10 août 1846. Un chroniqueur de l'époque écrit : "Un bon maire est le roi de sa commune. Les fonctions de maire veulent un homme probe, instruit, indépendant par ses opinions, par son caractère, par sa fortune, grave sans orgueil, bon sans faiblesse, populaire sans trivialité". La chapelle mortuaire de sa famille qui semble illustrer jusque dans sa descendance, la fidélité au service de l'État, se dresse à deux pas de celle de son prédécesseur.

Il est cependant plus simplement qualifié de "chevalier de la Légion d'Honneur, maire du XIV^{ème} arrondissement de Paris". Il est réélu en 1846 et en 1848 bien qu'un Frédéric Gérard, futur fondateur du Club "le Démocrate Égalitaire" se proclame "maire provisoire de Montrouge", puis, après sept ans d'interruption, sera rétabli dans sa charge par le pouvoir en 1855. C'est sous sa législation que se situe la scission du Grand-Montrouge au caractère encore rural, d'avec son rameau démesurément grandi : le Petit-Montrouge où il habite, et qui devient le quatorzième arrondissement de la capitale le 1^{er} janvier 1860. Élu par cette partie des électeurs devenus parisiens, il démissionne en faveur de son adjoint Périer. On comprend que puisque la commune s'étendait jusqu'à Denfert (voir notre n°23) les rues consacrées à ces deux derniers maires se trouvent dans Paris d'aujourd'hui.

Il est à noter que la rue Dareau a reçu ce nom du vivant même du personnage, ce qui est exceptionnel, en 1858. Elle avait



porté le nom de voie Creuse, rue des Cavées puis des Catacombes. Pour en revenir en 1848, le 2 mars, il est décidé que le maire serait à nouveau élu ainsi que les conseillers municipaux, au suffrage universel et non plus censitaire. Une nouvelle constitution est élaborée le 4 novembre. À cette occasion, un grand bal est donné sur le boulevard Montparnasse, encore à Montrouge, au profit des pauvres et qui coûtera en fait cent francs à la municipalité ! Le mois suivant, les maires votent pour l'élection du président de la République. Un des cinq candidats est Alexandre Auguste Ledru dit Ledru-Rollin qui, ministre de l'Intérieur, organisa ces élections au suffrage universel. Représentant "une alliance Robespierrienne entre les petits bourgeois radicaux et les ouvriers", il n'obtendra que 5 % des voix. N'avait-il pas entendu chanter dans les rues :

*"Voulez-vous du mic-mac ?
Choisissez Cavaignac,
Voulez-vous d'la canail ?*

*Choisissez M'sieur Raspail,
Voulez-vous un coquin ?
Choisissez Ledru-Rollin
Mais voulez-vous du bon ?
Choisissez Napoléon !"*

Sa mémoire est rappelée ici car une rue de Montrouge porta son nom quelques décennies, non sans quelque raison puisqu'il habita rue Denfert-Rochereau, au Petit-Montrouge. Il s'agit de la portion d'un chemin des Grandes Ruelles, devenu "du Reposoir" après l'implantation voisine du cimetière et bordé, entre autres propriétés de celles des Vigniane ainsi que de celles d'une "Veuve Rolland", parente du futur maire Louis Rolland. La voie reliait la rue de Fontenay (Maurice Arnoux) à l'avenue de la République et est incluse dans l'actuel boulevard Romain Rolland ainsi nommé depuis décembre 1946 !

*Patrick Vauzelle
Société historique et archéologique
du Grand Montrouge*

► L'Histoire des maires : le partage de Montrouge



Les pavillons Ledoux à la barrière d'Enfer - vers 1850.

Le "conseil provisoire d'administration de la commune" du 23 mars 1848 se voit présidé par Gilles Cadet, nommé par le maire de Paris M.Recurt. Les membres du Conseil de Dareau qui en est absent, restent pratiquement tous en place. Le nom de Frédéric GERARD ne paraît pas. Cadet, lui, semble avoir peu marqué ses concitoyens pour qu'on le trouve suivant les documents sous les orthographes de Calet, Gallet, voire Radet, notamment lorsqu'il signe en tant que maire le texte de la déposition de la Veuve Simon, ancienne gardienne de la prison du Temple alors pensionnaire d'un hospice de la rue de Sèvres, déclarant qu'elle avait sauvé le Dauphin et que Louis XVII était vivant. L'histoire a fait long feu.

C'est à ce moment que sont achetés les terrains qui devaient servir à ériger la mairie.... Bientôt accaparée par le XIV^{ème} arrondissement. On se saurait dire si ce Gilles avait un lien avec la famille des jardiniers du faubourg Montmartre qui donnèrent leur nom à l'actuelle rue Cadet. Aux élections suivantes du 12 juin 1850, Cadet reste au Conseil, élu donc au suffrage universel, mais celui-ci choisit Guénot comme maire (l'histoire n'aurait-elle pas retenu son prénom ?). Il a deux adjoints dont Périer et vingt-quatre conseillers. Il est question de construire la mairie : les travaux commenceront en 1852, date à laquelle le maire démissionne. Arcueil est chargé des frais de casernement et de la responsabilité du fort qui portera le nom de Montrouge mais dont le territoire est encore à 500 mètres au sud des limites de la commune (août 1851). En mars suivant un décret retire aux maires la nomination de l'instituteur au profit du préfet.

Le glissement vers le rétablissement de l'Empire se fait progressivement. Le 7 novembre 1852, "Louis Napoléon Bonaparte est empereur des Français sous le nom de Napoléon III" Guénot s'était retiré depuis près d'un mois. Alexandre Dareau reprenait du service et il restera "notre" maire jusqu'au 31 décembre 1859. Paris s'agrandit, le maire et les conseillers doivent être propriétaires sur le maigre terrain auquel reste attaché le nom de Montrouge qu'on n'a plus de raison d'appeler "Grand".

Paris se sentait à l'étroit dans ses limites administratives. Englober les territoires compris dans le périmètre délimité par le mur des fortifications érigé dans les années 1840 était fort tentant pour les collecteurs de taxes et d'impôts. Montrouge était d'ailleurs ridiculement coupé de son hameau qui s'enflait à vue d'œil. Un témoignage contemporain examine parfaitement l'opération dont nous avons donné quelques détails dans de précédents numéros. Il remarque que "Depuis quinze ans, déjà sous les régimes précédents, on songeait à faire sauter ce verrou. Napoléon III se souvenant des propos de son oncle qui avait le souci de "faire plaisir aux Parisiens", se résolut, dès le mois de janvier 1859, à passer à l'action. Après une laborieuse mise au point, son projet de loi fut soumis au Corps Législatif au cours des séances des 25 et 27 mai, placées sous la présidence du duc de Morny. Les débats furent très animés et l'on ne peut pas ne pas être surpris par la liberté de parole accordée aux "honorables" députés de l'Opposition dans un régime dit totalitaire (...) il s'agissait de reculer les limites de la ville jusqu'à l'enceinte des fortifications de

M.Thiers, alors lieu de prédilection des promeneurs parisiens du dimanche. C'était une bande de terrain de deux kilomètres de large tout autour de Paris. L'annexion devait porter sur les communes suivantes : Passy, Auteuil, Batignolles-Monceau, Montmartre, la Chapelle, la Villette, Belleville, Charonne, Bercy, Vaugirard et Grenelle. Devaient également être absorbés par la capitale les territoires ou portions des communes suivantes : Neuilly, Clichy, Saint-Ouen, Aubervilliers, Pantin, Pré-Saint-Gervais, Saint-Mandé, Bagnollet, Ivry, Gentilly, Montrouge, Vanves et Issy. L'auteur s'étonna également que "les communes à annexer n'eussent pas été consultées" soucieux des conséquences financières, notamment pour les débits de boissons....dont les gérants ne connaissaient pas les couloirs de carrières qui permettaient de passer les barrières à l'abri des regards, notre auteur continue : "un autre membre de l'Opposition, M.Ricard (fit observer que l'opération) devait en outre augmenter le coût de la vie en faisant, par exemple, payer en banlieue 20 francs d'octroi pour un hectolitre de vin alors que le tarif du moment était seulement de 1,5 à 2 francs.

Comme nous avons eu l'occasion de le dire, Montrouge se réduit à 105 hectares (moins 30 de "servitude" inconstructible) contre 350 auparavant.

De près de 20 000 habitants recensés en 1856, leur nombre tombe exactement à 3534 habitants. Il faudra un demi-siècle à la commune pour retrouver une population équivalente.

Patrick Vauzelle, Société historique et archéologique du Grand Montrouge

► L'Histoire des maires : un territoire amputé

Après le partage de la Ville, c'est Barthélémy Périer qui va occuper les fonctions de Maire de Montrouge.



Barthélémy Périer

Après le partage de Montrouge, c'est à un maître carrier * marchand de bois prospère et bien sûr, officier de la garde nationale qu'échoit la situation : Barthélémy, Noël, Edouard Périer (1814-1874), aidé d'abord d'un adjoint, Jean Bouthors puis de deux en 1863. Le nombre des conseillers passe de 14 à 20. Les renouvellements se font par décret impérial. Théodore Tassart, le deuxième adjoint prend la place de premier en 1865, remplacé par Hénoc qui ne survit que deux mois à sa nomination. Il est remplacé par un homme d'avenir : Louis Rolland. Toute la période de la guerre franco-prussienne et l'épisode dramatique de la Commune seront longuement évoqués plus tard, notamment au sujet de la courageuse défense du fort qui nous vaut le nom des rues Carvès et de Saisset. Le premier adjoint assure l'intérim de Périer qui est à nouveau proclamé maire le 3 septembre 1870,

inaugurant ainsi la toute nouvelle 3^{ème} République. Une rue Périer s'étend aujourd'hui en prolongement est-ouest de la rue Carvès, jusqu'à la rue Maurice Arnoux où elle amorce un coude, celui de la villa des Vallées qu'elle a annexé et où habitaient les Champeaud, à l'angle de la rue Guillot. En 1918, une bombe allemande s'y écrase au niveau du numéro 18 (mais s'agit-il d'une numérotation en vigueur avant 1924 ?)

Le 13 août 1871, la liste menée par Louis Pierre Joseph Rolland (1832-1893), fabricant de produits chimiques, bat celle de Raveret, fonctionnaire au ministère de la guerre. De premier adjoint, il devient maire, nommé le 12 décembre 1874 (le système de l'élection par les conseillers étant abrogé), puis, après la loi de 1876, sa liste sera mise en échec le 25 août. Il démissionne ainsi que Thomas Plet (il existait une impasse à ce nom) et Jean Couprie (dont la rue a été conservée). Il habitait l'actuelle rue Gabriel Péri, alors Grande Rue, numéro 59.

Suite à l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris par les Communards, il avait fallu reprendre à zéro l'ensemble complexe des démarches en vue de l'agrandissement de la commune amputée de son vaste territoire nord, par Paris. Les habitants des quartiers du Parc, de la route d'Orléans, des Fosses Rouges et des Hautes Bornes furent ainsi détachés de Bagneux et d'Arcueil pour les premiers, de Châtillon et de Gentilly pour les derniers, et ce, par la loi du 31 juillet 1875. Montrouge couvre alors 225 hectares et compte 5200 habi-

tants. Louis Rolland s'intéresse particulièrement au lotissement de ces nouveaux quartiers. La donation pour un hospice de Madeleine Verdier ne pose plus de problème d'attribution : jusqu'alors, l'entrée des pavillons s'ouvrait sur le territoire de Bagneux. Le 8 octobre 1876, Jean François Raveret, après une candidature malheureuse, obtient le siège de maire. C'est lui qui fit voter les crédits pour acquérir les 4000 m² nécessaires à l'édification de notre actuelle mairie. La première pierre est posée en présence du préfet en 1880, précédant de près d'un lustre l'obligation légale à chaque commune d'en posséder une. Le maire parmi ses fonctions doit veiller à l'ordre public dans les rues, les cafés désormais librement ouverts et les maisons de tolérance. Les démissions de conseillers n'étaient pas rares : six se succédèrent pour des élus du 21 janvier 1878.

A huis-clos depuis 1795, les débats du Conseil redeviennent public. Raveret n'a pas eu droit à l'hommage de voir son patronyme figurer sur les plaques bleues qui indiquaient le nom des rues.

Patrick Vauzelle
Société historique et archéologique
du Grand Montrouge

* En 1886, le nom de son fils est attesté comme membre de la chambre syndicale des marchands carriers.



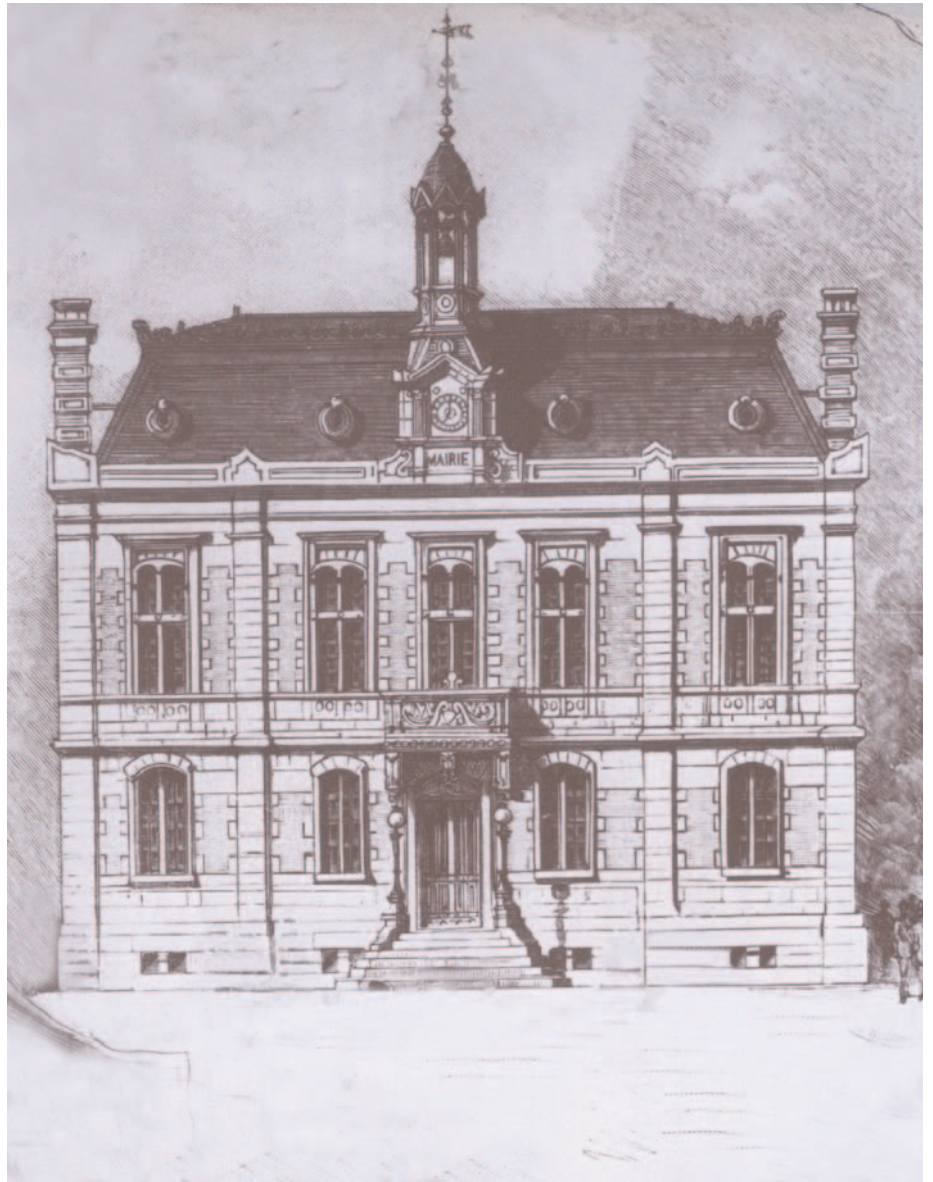
► L'Histoire des maires

L'Histoire des maires de Montrouge se poursuit. Suite à Barthélémy Périer et Jean-François Raveret, les "clés" de la ville vont être confiées à Gustave Martin. Nous sommes maintenant en 1880, découvrez le "Montrouge" sous Martin et ses successeurs...

Le 15 décembre 1880, Jean-Baptiste Gustave MARTIN est élu maire. Fils d'un capitaine d'artillerie, homme de lettres (?), publiciste au moins sur la fin de sa vie, c'est un rude Alsacien plébiscite. Républicain enragé, il fait partie des exilés en 1851. C'est à lui que reviendra l'honneur d'inaugurer le noble bâtiment pseudo Louis XIII que l'architecte LEQUEUX a dessiné pour la mairie, le 5 août 1883*. Il avait été réélu six mois auparavant, suite à la dissolution du Conseil dont il ne garde que trois membres pour 22 sièges. En désaccord avec les adjoints, il va jusqu'à leur retirer la permission de marier, en faveur (illé-gale) du 21^e conseiller !

Doit-il à un caractère réputé difficile le fait de n'avoir vu donner son nom à aucune voie de la ville ?

Suite à l'affaire des mariages, le 22 novembre 1882, le ministre de l'Intérieur dissout le Conseil. Louis ROLLAND figure dans le nouveau, élu le 21 décembre. Il reprend le siège du maire après la quatrième loi



Dessin d'architecte pour la façade de la mairie en 1880.



municipale (de 1884). On note qu'un de ses conseillers fut un "communard" notoire. Quant à lui, il redevint conseiller quatre ans plus tard, ayant refusé le poste de maire en faveur d'Edmond Jean-François CHAMPEAUD (1849-1926). Celui-ci reste maire au rythme des élections, tous les quatre ans. Le nombre de ses conseillers passe de 24 en 1888 à

26 en 1892. son futur successeur, MULIN, apparaît comme premier adjoint suite à la démission de MARAIS en 1899. Tous deux restent en poste en 1900 et 1904. C'est l'année de la loi à laquelle aboutissent des décennies d'anticléricalisme avec la séparation de l'Église et de l'État. Le maire se voit en conséquence chargé du soin de régler l'usage des cloches, bien qu'en cette importante mission le préfet puisse se substituer à lui.

*Patrick Vauzelle,
Société historique et archéologique
du Grand Montrouge.*

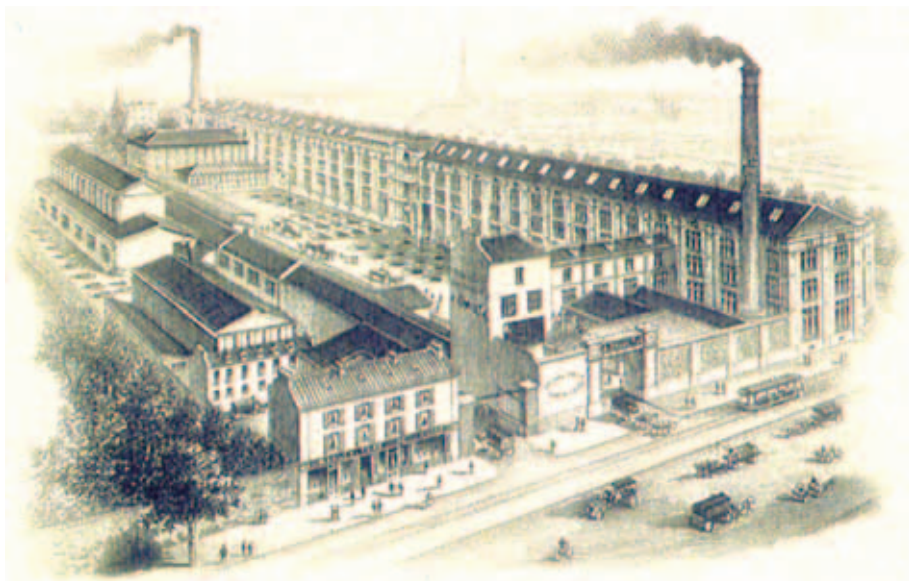
► L'Histoire des maires

Notre feuilleton "L'Histoire des maires de Montrouge" continue sous Champeaud et Mulin. Lorsque les noms des Maires deviennent des rues...

L'amorce de la rue Louis ROLLAND sur la route d'Orléans est d'un tracé ancien. Elle menait le visiteur du XVII^e siècle jusqu'à l'angle formé avec le chemin de Bagneux, servant d'allée d'honneur aux bâtiments des fermes du Père Joseph (l'Eminence grise de Richelieu) dont il reste, sous terrains y compris, une bonne moitié encore debout, amputée d'une partie sur laquelle son tracé est allé suivre celui d'une allée transversale des jardins du château seigneurial jusqu'au rond-point dit aujourd'hui "du monument aux morts". Son prolongement symétrique forma, lors de son lotissement, ce qu'on appela la villa aux lions à cause des statues qui couronnaient les piles des grilles qui la fermaient et qui sera ouverte sous le nom de rue Sylvine Candas. La rue Louis Rolland elle-même possède encore certains des plus beaux pavillons de Montrouge bien qu'elle fût longtemps bordée, à l'angle de l'avenue Aristide Briand par les bâtiments sinistres de la tannerie A. ENAULT. Cette rue était fermée de grilles à chacune de ses extrémités sur l'avenue comme sur la rue de Bagneux et portait le nom de la villa d'Orléans à cause de la proximité de la nationale 20, route d'Orléans. Un généreux bienfaiteur de la ville de Montrouge,



Edmond Champeaud



(1) Avantageuse gravure représentant la tannerie A. Enault et Cie (façade au 82 route d'Orléans) et l'enfilade des bâtiments qui cachent la rue Louis Rolland.

E. BOUCHER, habitait à mi-hauteur de la rue. Il avait fondé la fanfare de l'usine Enault en 1884 (1). Tout à côté s'ouvrait la propriété des SNOWEDEL, beaux-parents d'Hippolyte MULIN. Au-delà de la rue de Bagneux et jusqu'à la place, le tronçon portait le nom de rue du Rond-Point. C'est le 8 janvier 1894 que l'ensemble ainsi composé prit le nom de Louis ROLLAND. Face au débouché de la rue du Petit-Parc (aujourd'hui rue Victor Hugo), on reconnaît encore la façade de l'ancien hôtel des postes transféré place du Général Leclerc avant de trouver son emplacement actuel, avenue Verdier qui d'ailleurs, en partie, faillit porter le nom d'Emile Zola à l'occasion du transfert de ses cendres au Panthéon.

La mairie était alors au centre de la "place de la République" formant un passage sur l'arrière du bâtiment (2). La rue fut ouverte en joignant la rue Gabriel Péri à la rue Rabelais en partie sur les jardins des sœurs du Saint Sacrement à l'époque, comme nous l'avons rappelé, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'immeuble d'angle dont l'architecte fut celui qui agrandissait la mairie : Jules Baboin, restait propriétaire privée et la Société Générale y ouvrit une agence au rez-de-chaussée devenu salon de coiffure assez récemment. C'est cette rue qui fut choisie bien à propos pour porter le nom d'Edmond CHAMPEAUD.

Patrick Vauzelle,
Société historique et archéologique
du Grand Montrouge.



(2) La Mairie dans son premier état, au centre de la grande place de la République ici couverte de monde à l'occasion du concours de pompes le 1er juin 1902.